

1- Une fois élu, comment comptez-vous vous impliquer dans ce dossier ?

En tant que militant, j'ai participé aux dernières manifestations contre le projet hôtelier du promoteur Giboire et plus largement à la suractivité touristique du Golfe du Morbihan. En tant qu'élu, je ne compte pas cesser d'être militant !

Il me semble d'abord important de redéfinir une stratégie touristique régionale qui soit plus soutenable et plus bretonne. Aujourd'hui, nos littoraux sont devenus des espaces récréatifs et les populations locales se sentent souvent dépossédées, voire sont carrément exclues de territoires où se concentre qui plus est l'activité économique. De fait, les prix du foncier et de l'immobilier sont tirés vers le haut du fait de l'image de carte postale de notre pays, la Bretagne, sans prendre en considération qu'il y a, ici, des gens qui essaient de vivre toute l'année et pas simplement en période estivale. Le Golfe du Morbihan est sans doute, avec la presque-île de Quiberon et le pays de St Malo l'endroit le plus concerné par cette problématique. Les taux de résidences secondaires sur la côte sud bretonne sont énormes et le phénomène de location saisonnière n'arrange pas les choses. Ce n'est plus acceptable et il est plus que temps que la Région essaye d'y mettre le hola.

Concernant Berder plus particulièrement, j'ai eu le plaisir de fréquenter adolescent une île où des familles modestes pouvaient se rendre et profiter d'un site exceptionnel. La Région doit garantir à cette île de rester vivante toute l'année et accessible à tous, riches comme pauvres. Elle doit lutter contre toute tentative de privatisation (totale ou partielle) des lieux. Cela peut passer par l'extension du Parc Naturel Régional aux communes de Larmor-Baden et de l'île aux Moines étrangement « oubliées » malgré la continuité territoriale. Ce qui est obligatoire pour les communautés de communes ne le serait pas pour les parcs ? Cela peut aussi passer par le rachat pur et simple du lieu afin d'imaginer d'autres projets. Je crois qu'il ne faut pas se figer sur une solution unique, l'important est de définir ce qu'il ne faut absolument pas à savoir une destruction et une spoliation du site.

2- Quel projet défendez-vous pour l'île de BERDER ?

Il ne m'appartient pas de décider de ce que doit être cette île, mais prenons le temps d'imaginer un projet qui soit accepté par tous, un projet qui puisse aussi constituer une activité économique pour les habitants locaux. Depuis des décennies, par exemple, Eugène Riguidel a un rêve : celui de créer une école de voile traditionnelle pour apprendre l'aviron, la godille et la voile aux enfants. Et pourquoi pas ? Le site s'y prête bien et pourrait renouer avec l'activité historique d'accueil des familles modestes (LVH). Un tiers-lieu pourrait également être imaginé sans problème afin d'y créer une activité économique non-liée au tourisme dans cette partie du Golfe. Il me semble évident qu'il faut aussi mettre des limites aux projets comme le nonaccès aux voitures par exemple. La biodiversité ne survivrait pas à une motorisation plus soutenue.

3- Pourquoi ?

Le littoral breton est soumis à deux fléaux : la pollution et la surfréquentation touristique. L'île Berder est un site exceptionnel, mais à ce titre, il est aussi en danger. C'est aussi le cas d'autres « bijoux » comme l'île de Bréhat ou la côte de Granit Rose... L'île Berder, au fond, n'est pas un phénomène isolé, mais c'est un symbole. Qu'elle ait été achetée par un promoteur est révélateur d'ailleurs. Toute imparfaite qu'elle soit, la loi « littoral » a heureusement vu le jour et il faut s'y accrocher sans quoi l'avenir de nos littoraux bretons seront le béton et le mercantilisme ! Toute l'action du Conseil départemental va dans ce sens et notre liste s'y oppose farouchement. Le combat pour Berder, c'est aussi, au fond, un combat pour un mode de vie, un « art de vivre » comme dit la formule. Que voulons-nous, en tant que Bretons ? Cela ne se résume pas à subir les décisions de

gens riches. Cela suppose un débat démocratique qui n'a pas eu lieu.

4- Selon vous, quelle part devra y prendre la Région ?

La Région Bretagne doit y prendre toute sa part, à Berder comme ailleurs. C'est à cette échelle (la Bretagne réunifiée) que se décide l'avenir de la société bretonne dans son ensemble. Évidemment, cela suppose aussi un bras de fer avec l'État pour que la Région ait un réel pouvoir d'action et un budget plus conséquent lui permettant de prendre la place qu'elle mérite dans le débat public breton. La Région doit d'abord servir de lieu de dialogue pour rendre des projets plus cohérents (comment expliquer cette enclave dans le PNR ?), mais il peut aussi être partie prenante d'un projet de rachat de l'île. Le département n'en a pas voulu, la Région – si tant est qu'elle croit vraiment à ses objectifs de 0 artificialisation notamment – doit assumer ses ambitions ! Les solutions juridiques sont possibles. Et si Giboire ne veut pas céder « sa » propriété, au moins doit-on lui imposer des conditions. Laisser-faire le marché et l'accepter, c'est désertier le terrain politique.

Nom du candidat :

Gael Briand, tête de liste du Morbihan pour Bretagne d'Avenir (liste portée par Claire Desmares Poirrier)